



Ordonnance de télécom CRTC 2010-376

Version PDF

Ottawa, le 14 juin 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Shaw Telecom Inc.	14	le 12 avril 2010
	14A	le 30 avril 2010
	14B	le 10 mai 2010

Secrétaire général